



Refus de porter une question à l'ODJ de la prochaine AG

Par **jpt94**, le **16/09/2016** à **12:44**

Bonjour,

J'ai soumis une question pour inscription à l'ODJ dans les délais imposés, et par LR en précisant bien que je demandais à ce que le sujet fasse l'objet d'un vote et que le résultat soit ainsi consigné ensuite sur le PV d'AG.

Le conseil syndical (syndicat coopératif) a accepté d'inclure ma demande, mais noyée avec d'autres questions, refusant ainsi qu'elle fasse l'objet d'un vote dédié.

Il m'a déjà fait un coup analogue il y a trois ans.

La question demande la mise en conformité de la copropriété par rapport à la législation (comptabilité, fonctionnement), ce qui ne fait pas plaisir au conseil syndical qui s'y oppose, faute de compétences.

Comment puis-je me défendre ? Dois-je faire procéder à une correction préalable par référé ?

Autre moyen ? D'avance Merci